

Comité de gouvernance

Mandat

Septembre 2018



1. Introduction

Une bonne gouvernance constitue le socle de l'excellence organisationnelle. Conformément au Manuel de gouvernance du Conseil d'administration de Nordiq Canada, le comité de gouvernance (le « comité ») est établi en tant que Comité du conseil de Nordiq Canada.

2. Objectif

De guider Nordiq Canada dans l'élaboration, l'évaluation et la continuité d'une culture d'excellence dans la gouvernance.

3. Responsabilité

Relève du Conseil de Nordiq Canada.

4. Mandat

Le comité veillera à ce que les compétences, l'expérience et les perspectives pertinentes soient mises de l'avant pour diriger, élaborer, évaluer et réaliser le Manuel de gouvernance de Nordiq Canada. Ceci impliquera:

- a. L'examen et la mise à jour du Manuel de gouvernance de Nordiq Canada tel que définit à chaque section et politique du manuel
- b. Surveiller le rendement du Conseil au moyen de mesures prévues dans le Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport de Sport Canada, tel que définit à la section 2 du Manuel de gouvernance monitoring
- c. Surveiller les pratiques exemplaires de l'industrie sans but lucratif afin d'identifier les normes et les pratiques de gouvernance applicables à Nordiq Canada et le développement de connaissances en matière de gouvernance des membres du Conseil
- d. Recommander des mesures destinées à bâtir et à améliorer la capacité de gouvernance du Conseil au moyen de développement des compétences, d'orientation, de séminaires et de présentations par des experts.

- e. Examiner et actualiser la trousse d'orientation des directeurs
- f. Élaborer, examiner et actualiser l'ordre du jour annuel du Conseil de Nordiq Canada
- g. Considérer et recommander une aide externe en matière de surveillance
- h. Considérer un cadre de perfectionnement officiel pour les membres du personnel, les dirigeants et les membres du Conseil
- i. Examiner la structure et les mandats des comités du Conseil de Nordiq Canada pour en évaluer la tâche et l'efficacité
- j. Examiner les rôles et les responsabilités de la globalité du Conseil, des directeurs et du directeur général
- k. S'assurer que des cadres de rapports sont établis pour assurer l'efficacité du Conseil pour les intervenants

5. Membres

- a. Le comité de gouvernance sera composé:
 - d'un minimum de trois membres du Conseil de Nordiq Canada, y compris le président ou vice-président;
 - du directeur général
- b. Les membres visés à la sous-section 5.a seront nommés par le Conseil.
- c. La durée du mandat d'un membre du comité est de deux (2) ans et est renouvelable.

6. Présidence du comité

- a. Le président ou la présidente du comité sera nommé par le Conseil de Nordiq Canada, sur recommandation du président du conseil.
- b. Le président ou la présidente du comité est responsable de:
 - fournir un leadership au comité (convoquer les réunions, élaborer l'ordre du jour, assigner, superviser et coordonner le travail du comité); et
 - agir à titre de représentant du comité au besoin.
- c. Le président ou la présidente du comité présentera un rapport au sujet du processus de gouvernance et des mesures d'évaluation mises en place au comité des nominations et lors

de l'assemblée générale annuelle de Nordiq Canada, comprenant le sondage d'évaluation du directeur et du Conseil, le résumé de l'expérience du directeur, l'évaluation du président et l'assiduité des directeurs.

7. Décisions

Le comité s'efforcera de prendre des décisions par consensus. En cas de désaccord, les membres du comité voteront.

8. Réunions

- a. Le Comité établira un calendrier des réunions qui facilitera le travail du comité, qui comportera au moins quatre réunions par année. Les réunions du comité peuvent se dérouler en personne ou par d'autres moyens facilitant la communication simultanée de tous les membres présents du comité. Un compte rendu des discussions reflétant les décisions importantes prises par le comité sera dressé à chaque réunion ordinaire. Les comptes rendus de discussion doivent être fournis au Conseil de Nordiq Canada.
- b. Le comité présentera un rapport à toutes les réunions du Conseil de Nordiq Canada.
- c. Le comité dirigera des séances portant sur la gouvernance à toutes les réunions du Conseil de Nordiq Canada ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle. Ces séances pourraient comprendre des volets d'éducation et d'orientation pour les directeurs, des discussions de groupe, des experts invités et des examens de sondages. Le but est de favoriser une culture de gouvernance de premier ordre qui soutient la politique de gouvernance de Nordiq Canada et la gestion responsable d'un organisme national du sport.

9. Examen

Le mandat sera examiné et approuvé à chaque année.